

THEIZÉ RÉFUGIÉS

Besoins de poussettes en raison de naissances

« Comme certains le savent déjà, certaines familles ont été orientées vers d'autres logements et de nouvelles familles sont arrivées au Centre d'hébergement d'urgence OVE de Theizé », indique le collectif Action Réfugiés Pierres dorées. « Ces dernières ne maîtrisent pas encore le français, une exposition à la langue française sous toutes ses formes (lecture d'histoire, contes, activités ou cours) serait bénéfique », indique ainsi le collectif, dans sa liste de besoins. Par ailleurs, une petite Amane est née le 21 avril. « Elle et sa maman se portent à merveille », rapporte le collectif. Une maman devrait accoucher d'ici peu d'un petit garçon, et une autre a un petit garçon d'un an. « Nous sommes donc toujours à la recherche de poussettes capables d'accueillir les nouveaux nés ainsi que les plus grands qui n'en ont pas. »

CONTACT : Action Réfugiés Pierres Dorées arpd69@gmail.com

FRONTENAS

Les Incroyables comestibles démarrent leur jardin ce 13 mai



■ Le jardin des Incroyables Comestibles. Photo Catherine LAPOSTOLET

Le mouvement des Incroyables Comestibles est arrivé à Frontenais en avril 2013 grâce à Anne-Marie qui a mis un terrain à disposition pour qu'il devienne un potager ouvert à tous. « Le concept est en effet de proposer à ceux qui le souhaitent de venir planter des légumes, de s'occuper du jardin pour que ceux qui n'ont pas de jardin puissent venir récolter », rappelle Anne-Marie, membre des Incroyables Comestibles de Frontenais qui organise un après-midi plantations ce samedi 13 mai à partir de 14 heures. Il y aura déjà sur place des pommes de terre, des tomates et des courges à planter. Un projet doit aussi voir le jour cette année : la culture sur butte forestière. « Il s'agit de créer une butte avec des couches de bois mort, de la terre et de l'herbe, alternées et tassées. C'est un mode de culture pour des plants de légumes, pas pour les graines, qui permet de supprimer les arrosages », explique Anne-Marie. Cette technique est extrêmement simple à mettre en pratique, totalement gratuite et respectueuse de l'environnement. Elle permet d'obtenir un sol riche, sans utiliser d'engrais ni pesticides et herbicides.

POUR tout renseignement : incroyablecomestible.frontenais@gmail.com

MARCILLY-D'AZERGUES CONSCRITS

Rencontre des classes en « 7 » avec Colette Gicquel

Après avoir fait connaissance avec la tradition des conscrits pour ses 40 ans, puis assuré les fonctions de trésorière pendant de nombreuses années, Colette Gicquel, qui va fêter ses 70 ans, est à la tête des 35 conscrits de Marcilly. Elle livre ses impressions et ses satisfactions : « L'histoire de cette classe est un peu particulière car elle a vécu entre parenthèses pendant quelques années. Nous organisions un barbecue par an, mais il n'y avait aucun bureau. Il a donc fallu battre le rappel, fin 2015. Personne ne voulant prendre les rênes, j'ai accepté de devenir présidente. Jusque-là, je cumulais, de façon très informelle, les différentes fonctions. Je suis d'ailleurs, cette année, à la fois présidente et secrétaire. Heureusement, Chantal et Gérard Cornaglia, eux aussi septuagénaires, ont pris en charge la trésorerie et la logistique des achats et du stockage ». Si les 70 ans sont en première ligne, et seront les plus nombreux dimanche, le groupe des 60 ans est également bien représenté avec 6 conscrits, mais un seul 20 ans a répondu à l'appel. Colette Gicquel est satisfaite du fonctionnement de cette classe et de la réussite des diverses manifestations : « Nous ne sommes pas très nombreux, mais chacun est efficace, et l'équipe me facilite beaucoup le travail. Les classes en 6'ont aussi apporté une aide précieuse au démarrage ». Le week-end prochain s'annonce donc bien.

PROGRAMME vendredi 12 mai : départ du défilé costumé à 19 h au stade. Dimanche 14 mai : photos à 8 h 15. Messe à 9 h 30. 10 h 30 : départ de la vague accompagnée par le groupe Music'all. 11 h 30 : vin d'honneur.



■ Pas trop de stress pour la présidente. Photo Gilbert BLANCHON

JARNIOUX JUSTICE

Les violences psychologiques constituent bien un délit

« Tu es une daube ! Une incapable. Sale p... Je vais te trancher la gorge, te mettre dans la piscine avec un sac de ciment aux pieds. » Même si ces menaces, pas du tout voilées, ont été proférées en état d'ivresse, elles relèvent bien de violences suivies d'incapacité (ITT).

■ « Ta mère ne vaut plus rien ! »

Mardi, C.F., absent, mais représenté par son conseil, devait comparaître devant la chambre correctionnelle de Villefranche-sur-Saône pour « violences suivies d'incapacité n'excédant pas 8 jours sur concubin ». Des faits qui se sont enchaînés du 1^{er} janvier 2015 au 19 décembre 2016. Mais ces insultes sont-elles des violences ? Oui pour l'avocate de la partie civile, non pour la défense. « Juste des insultes qui ne méritent pas de passer devant votre juridiction », expliquait l'avocat de C.F. Même le fils du couple était pris à témoin par le père alcoolisé : « Nous, on n'est pas des femmes... Si elle veut jouer, elle

va prendre un coup de canne... Ta mère ne vaut plus rien ». Lors de l'instruction, un ami du prévenu avait déclaré aux gendarmes : « Il a l'alcool méchant ».

Revenant sur ces nombreux enregistrements effectués « pour qu'il prenne conscience de ce qu'il me disait », confiait la victime, le Ministère public parlait d'un véritable choc psychologique, constaté par le médecin. Et de requérir « 6 mois de prison avec sursis et mise à l'épreuve, et obligation de soins ». Pour la défense : « Ce dossier est aussi particulier que désagréable. Madame s'occupait des comptes, puis, elle est partie à la dérive. Le couple s'est rapidement retrouvé dans le rouge à la banque. Les 4 jours d'ITT ne sont pas suffisants. Je trouve indigne la façon dont mon client est traité. Je demande la relaxe ».

Reconnu coupable, C.F. a été condamné à 4 mois de prison avec sursis, 1 euro au titre des dommages-intérêts et 600 euros pour frais de justice.

Philippe GALLAND

ANSE EXPO MATERNELLE
À la découverte de contes traditionnels



■ L'ensemble des enseignantes, la directrice Bernadette Ollier - devant à gauche. Photo Michelle BARAUD

Les enseignantes de l'école maternelle ont pu faire bénéficier à leurs jeunes élèves des interventions de Laurence Berthelon, conteuse. Une subvention exceptionnelle de 6 000 € a été attribuée par le Sou des écoles pour financer ce projet. Pour les petits et moyens, ce sont 2 séances offertes par classe, et pour les grandes sections une fois par semaine durant toute la période 3. Les grandes sections travaillent aussi par demi-groupe à apprendre à raconter une histoire sur la dernière période. Les élèves, guidés par les maîtresses, ont réalisé des travaux graphiques, plastiques ou scientifiques autour d'une histoire. La riche exposition - à La Chapelle grâce au 2CEA - met en lumière une année de travail. Les visiteurs partiront à la découverte de contes traditionnels qu'ils devront retrouver tout au long du parcours.

OUVERTURE vendredi 12 mai de 16 à 19 h samedi 13 mai de 10 à 13 heures.